



Voisinage-bruits de mitoyenneté

Par **popol57**, le **25/02/2019** à **06:48**

excusez, je ne trouve pas le forum qu'il faudrait
Bonjour,
Handicapé, bloqué chez moi depuis 3 ans, sous soins quotidiens et matériel médical, j'habite seul dans une maison mitoyenne. Le mur de séparation n'est pas très épais, et les éviers de la cuisine sont dos à dos sur ce mur, j'entend le moindre bruit de l'évier du voisin. Ma voisine âgée est seule aussi, reçoit pendant le week end un ou plusieurs membres de sa famille. Toute la semaine on n'entend presque rien, pas même la femme de ménage. Le week end tout commence, du samedi au lundi
La famille de ma voisine tripote dans l'évier maintes fois par jour (même déjà jusque après minuit) Cela fait un bruit de galets que l'on claque ensemble, de vaisselle ripée d'un coin à l'autre de l'évier, casseroles y étant jetées, à devenir dingue. Je leur ai conseillé plusieurs fois de mettre un tapis d'évier, mais non. (je ne pose jamais ma vaisselle dans l'évier, j'y suis accoudé en tenant mes ustensiles à laver)
Plus je demande de faire moins de bruit, plus ils en font. Je voudrais savoir si cette situation relève de la provocation ou du harcèlement, alors qu'un simple tapis d'évier pourrait régler en partie ce problème. Merci d'avance.
popol57

Par **morobar**, le **25/02/2019** à **08:14**

Bonjour,
[citation] si cette situation relève de la provocation ou du harcèlement[/citation]
Ni l'un ni l'autre. C'est à la limite un problème de savoir-vivre ou au pire un conflit de voisinage débouchant sur une nuisance.

Par **amajuris**, le **25/02/2019** à **09:43**

bonjour, rnni vous, ni votre voisin n'êtes responsable de la mauvaise isolation phonique entre les 2 maisons mitoyennes. rnvous devez prouver un trouble anormal de voisinage, ce qui, selon votre message sera difficile à prouver. rnvous ne pouvez les empêcher de faire la vaisselle. rnsi vous êtes sensible au bruit, vous pouvez envisager de faire isoler vos murs mitoyens. rnsalutations